

Colloque de L'ACIREPH (27 et 28 octobre 2001)

## **TECHNOLOGIE et PHILOSOPHIE**

### **Les pistes d'une alliance d'objectifs**

**Bernard DECOMPS**

*La voie technologique au Lycée se compose de deux cycles bi-annuels, le premier conduisant au baccalauréat technologique, le second au brevet de technicien supérieur. Sa place dans le système éducatif est considérable : la voie accueille, en effet, un tiers des élèves préparant le baccalauréat et, à chaque rentrée, ouvre ses portes à plus d'un nouvel étudiant sur quatre. Si le cycle post-baccalauréat relève sans conteste de l'enseignement professionnel dont l'excellence est reconnue par tous, les premières années sont d'inspiration nettement généraliste. Elles se distinguent toutefois des séries générales par un mode pédagogique spécifique fondé sur l'induction. La capacité à révéler des intelligences rétives à l'enseignement général traditionnel et l'aura auprès de familles d'origine modeste font de la voie technologique au Lycée le principal moteur de l'ascension sociale par l'éducation.*

*Par tradition, la technologie et la philosophie ne font pas très bon ménage. Le refus inconscient d'introduire la technologie dans la culture et la crainte qu'inspire dans les milieux intellectuels l'usage des objets et du système techniques entretiennent un faisceau de préventions réciproques entre les communautés enseignantes. La faiblesse générale des élèves dans l'expression écrite et orale et leur manque d'enthousiasme vis-à-vis d'ouvrages qui s'écartent de la bande dessinée font le reste.*

*Et pourtant, combien de fois dans l'histoire a-t-on eu la chance de rencontrer des philosophes qui nomment, puis définissent la technologie ou, plus exactement, les technologies ! À leur suite, pourquoi ne pas accompagner les garçons et les filles qui se lancent dans la technologie à appréhender sa face culturelle ? Comment le faire sans les aider à philosopher à leur tour en prenant appui sur les objets qu'ils manient, les procédures qu'ils maîtrisent ? C'est à ce rêve qui se voudrait éveillé que s'attache ce plaidoyer pour une alliance d'objectifs pédagogiques et citoyens, doublement portés par la technologie et la philosophie.*

#### **I - LA VOIE TECHNOLOGIQUE<sup>1</sup> AU LYCÉE : FICHE D'IDENTIFICATION**

La voie technologique au Lycée offre, en effet, un cursus de quatre ans qui se déroule de part et d'autre du baccalauréat, avec plusieurs entrées, plusieurs sorties et une structuration interne riche d'une grande diversité. C'est une composante majeure du système éducatif, tant pour son taux de fréquentation qu'en raison de sa contribution à l'égalité des chances et sa fonction d'ascenseur social. On peut néanmoins regretter que la répartition des élèves entre ses composantes ne préfigure qu'en partie les aspirations sociales et les attentes du marché de l'emploi.

## **I.1. UN CURSUS ORDONNÉ DE PART ET D'AUTRE DU BACCALAURÉAT**

La voie technologique comporte quatre années de formation réparties en deux cycles :

**I.1.1. Le cycle pré-baccalauréat :** classes de première et classes de terminale technologique menant au baccalauréat technologique ou, de façon résiduelle, au brevet de technicien ;

**I.1.2. Le cycle post-baccalauréat :** les sections de techniciens supérieurs (STS) conduisant en deux ans au brevet de technicien supérieur, le BTS.

## **I.2. LES ENTRÉES**

### ***I.2.1. Le cycle pré-baccalauréat :***

À partir de la seconde de détermination (plus de 80 % des effectifs), entrée dans le cycle en première technologique, poursuivie ensuite en terminale technologique ;

- À partir d'une classe terminale du brevet d'enseignement professionnel ou BEP (moins de 20 % des effectifs), entrée en première d'adaptation, poursuivie ensuite dans la même terminale technologique.

### ***I.2.2. Le cycle post-baccalauréat :***

- Entrée largement majoritaire directe avec un baccalauréat technologique (environ 50 % des effectifs), un baccalauréat général (30 %), un baccalauréat professionnel (moins de 10 %) ;
- Après un autre parcours (DEUG, emploi).

## **I.3. LES SORTIES**

### ***I.3.1. Le cycle pré-baccalauréat :***

- Le baccalauréat technologique contribue à quelques insertions professionnelles, notamment dans la filière hôtelière ou dans l'agriculture, mais, à l'inverse du baccalauréat professionnel, il ne sanctionne pas une préparation à l'exercice d'un métier.
- 90 % à 95 % des bacheliers technologiques intègrent directement une filière d'enseignement supérieur : 40 à 45 % en STS, 15 % en IUT et autres cycles à finalité technologique, (premiers cycles de gestion ou d'ingénierie), 20 à 25 % en DEUG, 10 % autres (notamment FCIL).
- Une fraction des élèves primitivement engagé dans un premier cycle universitaire rejoint une section de technicien supérieur ultérieurement, sous divers statuts, par exemple, salarié en formation.

### ***I.3.2. Le cycle post-baccalauréat***

- Le brevet de technicien supérieur, en revanche, est un excellent tremplin pour l'exercice d'un métier et débouche rapidement sur un emploi, en majorité de niveau III (cadres intermédiaires).
- Les poursuites d'études sont en augmentation sensible, notamment depuis la création des licences professionnelles. Elles sont en moyenne un peu plus courtes et sensiblement moins fréquentes qu'à la sortie d'un IUT.

## I.4. LA STRUCTURE INTERNE

La structure administrative n'est pas facile à lire et, à la limite, peut devenir génératrice de confusions. Le cycle pré-baccalauréat se répartit en cinq ensembles relativement homogènes (STI, STL, STT, SMS, STA et STAA), fortement différenciés les uns des autres. Chaque ensemble se décompose, à son tour, en séries repérées par un champ technologique (par exemple, l'hôtellerie, l'informatique de gestion ou encore la mécanique et la productique). Sans compter les Brevets de Techniciens (au nombre de la trentaine), il existe quelque 28 façons de préparer un baccalauréat technologique.

Pour s'y reconnaître plus facilement, il est préférable de substituer une répartition en *noyaux de connaissances* :

- Connaissances en ingénierie technique : STI, STL et une (petite) fraction des BT
- Connaissances en gestion et communication : STT, SH et une fraction des BT
- Connaissances en santé et société : SMS
- Connaissances en agronomie et agroalimentaire : STA, STAA et la majorité des BT

Ces noyaux de connaissances préfigurent à leur tour des *ensembles de compétences* fortement différenciés les uns des autres, qu'on développera ensuite dans le cycle post-baccalauréat qui prépare aux différents métiers de techniciens supérieurs.

## I.5. SON POIDS DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF

**I.5.1. Le cycle pré-baccalauréat forme près d'un candidat au baccalauréat sur trois.** On dénombre sensiblement un élève en terminale professionnelle pour deux élèves en terminale technologique et trois élèves en terminale générale. Sur les 600 et quelque mille candidats recensés chaque année au baccalauréat, ils sont 200 000 élèves à se présenter l'une des spécialités du baccalauréat technologique ; 155 à 160 000 d'entre eux obtiennent le grade correspondant, un cinquième de chaque génération, équitablement réparti entre filles et garçons.

Pour saisir plus facilement la répartition en noyaux de connaissances, bornons nous à des ordres de grandeur. Sur dix élèves de la voie technologique, on en dénombre difficilement trois en ingénierie technique, alors que plus de six se pressent autour de la gestion, communication, questions sociales et santé ; le dernier s'affiche en agriculture, agroalimentaire ou dans la restauration. Cette répartition recèle un comportement contrasté de garçons également répartis entre l'ingénierie technique et les activités qui relèvent traditionnellement du domaine tertiaire alors que chez les filles, ces dernières activités attirent huit filles sur dix pour n'en laisser qu'une à l'ingénierie technique et une à l'ensemble formé par l'agriculture, l'agroalimentaire et la restauration.

Quand on observe la répartition des garçons et des filles série par série, les contrastes sont encore plus accentués. Presque absentes de la plupart des séries « industrielles » où leur présence atteint péniblement 5 % des effectifs, les filles excèdent la proportion de 95 % dans certaines séries tertiaires, notamment en action et communication administrative ou en sciences médico-sociales. Le Lycée technique offre l'image d'une institution composée de classes de garçons ou des classes de filles ; l'orientation est culturelle, la divergence étant plus marquée que dans les métiers en aval.

**I.5.2. Le cycle post-baccalauréat accueille un étudiant sur quatre.** Bien que plus complexes à répertorier, les sections de techniciens supérieurs présentent des caractéristiques comparables en termes de poids respectifs des noyaux compétences visés, on y retrouve un différentiel entre les

sexes de même nature, mais un peu moins accusé. Le point majeur à retenir est qu'avec un flux d'entrée de **125 000 nouveaux étudiants chaque année**, les sections de techniciens supérieurs assurent à elles seules plus du quart des entrées dans le supérieur.

## **I.6. OFFRE DE FORMATION ET PERSPECTIVES D'EMPLOIS**

**I.6.1. Un déséquilibre préoccupant.** Les Lycées sous tutelle de l'éducation nationale (agriculture exclue) préparent sensiblement deux fois plus de connaissances et, par voie de conséquence, deux fois plus de compétences à connotation tertiaire qu'à connotation d'ingénierie technique. Si la répartition des garçons est équilibrée entre les deux orientations, celle des filles, très fortement attirées vers les activités tertiaires, entraîne le déséquilibre global observé. Ce déséquilibre est préoccupant :

- En dépit de la croissance relative du secteur tertiaire de l'économie au détriment des activités industrielles, les changements intervenus dans l'organisation du travail brouillent les repères : le tertiaire est désormais le premier employeur de compétences en ingénierie technique et les entreprises industrielles recherchent des compétences sur un spectre élargi.
- Les jeunes formés en ingénierie technique et prévenus de l'importance des facteurs économiques et sociaux disposent des meilleures cartes pour obtenir des emplois de niveau III et au-delà. Sauf changement d'orientation pendant leur formation, les filles sont donc, en moyenne, moins bien préparées que les garçons pour entrer dans la vie professionnelle.

**I.6.2. Des domaines (trop) finement développés à côté de domaines (presque) vides.** La richesse du spectre de compétences offertes en mécanique contraste avec la pénurie de TIC ou de biotechnologies. En dépit des efforts de diversification accomplis dans les STS, on est encore loin du compte dans le forgeage de compétences pour les métiers relativement nouveaux comme, à titre d'exemple, ceux qui se dessinent dans l'environnement, le tourisme et, de façon plus générale, la médiation.

### **Le médiateur technique**

Le terme de « *médiateur technique* » est destiné à réunir sous une appellation commune les nombreuses fonctions qui concourent à l'optimisation des performances d'un outil ou d'un système technique ou qui rendent possible son usage par des publics non professionnels. Dans un volet, on songe aux fonctions dédiées à la sûreté de fonctionnement, à la maintenance des systèmes, au contrôle de la qualité des prestations (par exemple, la qualité des eaux), ou encore à la sauvegarde de l'environnement. Dans le second, il s'agit de fonctions aussi diverses que le pilotage dans les transports, la fluidité des réseaux de communication ou les prestations en formation initiale et continue.

La *médiation sociale* est absente des aspirations de la plupart des élèves de SMS et la *médiation technique*, formule mise en avant pour évoquer les nombreuses fonctions qui concourent à optimiser l'utilité collective d'un outil ou d'un système technique conçu et fabriqué par ailleurs, est très mal identifiée par les élèves des séries industrielles ou de laboratoire. Or, c'est en suscitant des aspirations de cette nature qu'on espère renouveler en partie l'image de la voie technologique, afin d'attirer des filles dans les séries qui préfigurent des compétences en ingénierie technique ou attirer des garçons dans les séries de sciences médico-sociales et de la communication.

## **I.7. UNE VOIE AUX AVANT-POSTES DE L'ASCENSEUR SOCIAL**

Ces décalages, pour préoccupants qu'ils soient, ne sauraient justifier autre chose qu'un surplus d'attention dans l'analyse, l'affichage d'une grande ambition et un rappel à l'humilité du réformateur. La voie technologique, en effet, est une voie d'excellence qu'il ne faudrait surtout pas casser par des initiatives mal conçues, insuffisamment concertées ou dotées de moyens insuffisants.

Le terme de « Voie d'excellence » est utilisé ici en un sens précis qui touche au cœur du système éducatif et de l'élitisme républicain : aussi bien dans le cycle pré-baccalauréat que dans le cycle post-baccalauréat, la voie technologique se situe aux avant-postes de l'ascenseur social et, sous cet angle, aujourd'hui comme hier, ses performances demeurent exceptionnelles.

## **II – VOCATION DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE ET DÉFINITIONS DE LA TECHNOLOGIE**

Décrire le cursus avec ses entrées ou ses sorties, ouvrir le regard sur sa structure interne, analyser ses performances quantitatives et qualitatives même quand il s'agit de percer quelques défauts dans la cuirasse, l'exercice, pour instructif qu'il soit, ne suffit pas à définir la voie technologique. Or, la singularité de la voie technologique française sur l'échiquier international, renforcée depuis 1986 avec la création du baccalauréat professionnel et la concrétisation d'une voie autonome qui revendique son professionnalisme, implique de fouiller davantage la question. Comme les références historiques finissent par obscurcir la signification des mots en usage dans notre langue, recourons à l'anglais pour poser la question : se situe-t-on dans le champ du « basic education » ou dans le « vocational » d'Outre Manche ? Il n'est plus possible de s'en tirer avec une pirouette en invoquant une spécificité pré-professionnelle, surtout depuis que toute formation générale revendique, à juste raison, une certaine paternité dans la préparation à la vie active.

### **II.1 UN ESSAI DE CLASSIFICATION FORMELLE**

Si donc, revenant au vocabulaire français, on accepte de traduire « basic » par général et « vocational » par professionnel, la voie technologique entre-t-elle dans le cadre de l'enseignement professionnel ou dans celui de l'enseignement général ? La réponse à la question est cruciale et la suite du raisonnement en découle.

En fait, autant pour la lisibilité interne que pour asseoir la légitimité de comparaisons internationales, on ne peut faire l'économie d'une définition précise de la vocation et de la spécificité de la voie technologique au Lycée. La discrimination est simple : sauf situation d'échec patent, une voie professionnelle débouche normalement sur l'exercice d'une activité professionnelle. Quand les conditions ne sont pas réunies, quand une formation à vocation professionnelle perd le fil directeur de la préparation à des emplois, sa logique interne mise la priorité dans la poursuite d'études des apprenants et le développement des composantes de la formation qui se situent en amont des compétences transversales ; bref, à peine a-t-on le dos tourné, la formation est devenue générale.

La formule que nous proposons de retenir, *une voie professionnelle au-delà du baccalauréat et une voie générale fondée sur une pédagogie spécifique, la pédagogie inductive, jusqu'au baccalauréat inclus*, rassemble à peu près tous les suffrages. Le MEDEF et, de façon générale, les employeurs retrouvent dans cette définition des repères familiers ; l'enseignement professionnel du CAP au baccalauréat professionnel est conforté dans sa démarche ; quant aux élèves des séries technologiques elles-mêmes, ils devraient trouver dans cette définition des arguments supplémentaires pour justifier leurs ambitions de poursuivre des études dans les différentes filières du supérieur. Dans les réactions individuelles ou collectives des enseignants, pas de véritable opposition, ni même de réserve, à cette façon de présenter les choses.

La dualité de vocations s'exprime dans une formule qui pourrait devenir un slogan :

*Une formation à des technologies spécifiques d'un ensemble de métiers dans le post-baccalauréat succède à une formation par la technologie dans le cycle pré-baccalauréat.*

Cette définition, notons-le au passage, n'est pas exempte d'ambiguïtés. On écarte facilement celles qui découlent de l'histoire, l'héritage de l'enseignement technique demeurant encore très présent dans certaines séries (par exemple la série hôtelière) ; il faudrait prêter davantage d'attention à celles qui se nouent dans la dynamique des relations formelles et informelles entre le pré-baccalauréat et le post-baccalauréat. La prestation des mêmes enseignants de part et d'autres du baccalauréat et la présence importante, souvent majoritaire, d'élèves qui suivent successivement les deux volets de la voie technologique entretiennent une part de confusion qui a ses avantages et quelques inconvénients. Mais surtout, l'entrée en scène de formules fédératives du type « Lycée des métiers », si elle permet de dépasser de très délicates questions d'orientation, est de nature à faire renaître des ambiguïtés qu'il faudra, en toute hypothèse, gérer avec doigté.

## **II. 2. LA PLACE NOUVELLE D'UN ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE**

Quoi qu'il en soit, l'accord sur ce point entraîne des conclusions radicalement différentes pour les sections de techniciens supérieurs d'un côté, pour les séries conduisant au baccalauréat de l'autre côté.

Le rapport remis le 14 juin dernier au Ministre de l'éducation nationale et au Ministre délégué à l'enseignement professionnel n'esquive pas la question. Pour introduire le débat, il emprunte un syllogisme élémentaire : *Une voie générale serait impensable sans une pratique du discours ; la philosophie constitue un terrain d'exercice privilégié ; la philosophie est appelée, de ce fait, à un rôle essentiel.*

Pour les séries pré-baccalauréat, ce rattachement formel à la voie générale n'est pas véritablement révolutionnaire. Il était probablement présent dans les préoccupations des fondateurs des séries technologiques elles-mêmes, dont on ne saurait réduire la genèse à une préoccupation purement moderniste. Les séries technologiques, en effet, se situent dans la descendance des filières de l'enseignement technique, autrefois repérées par les lettres E, F, G ou H, et généralement suivies d'un indice, à titre d'exemples, F 1 pour la mécanique ou G 3 pour la comptabilité. En clair, la transformation d'une référence à la technique en une référence à la technologie se doit d'entraîner des transformations plus profondes qu'un simple nettoyage des programmes. Bien sûr, pour arriver à ce point de la démonstration, il ne faudrait pas réduire la technologie à

un équivalent banal de « nouvelle technique » comme nous y incite parfois la littérature américaine et lui donner, en échange, sa signification stabilisée par les encyclopédistes, celle de « théorie » ou de « construction des techniques ».

### **II.3. PRATIQUE DES MÉTIERS, TECHNIQUE, TECHNOLOGIE : ESSAI DE DÉFINITIONS**

Les *métiers* se déclinent en un certain nombre de *pratiques*. La *technique* formalise ces pratiques. On introduit la *technologie* quand on entreprend de théoriser la technique. Toutefois, cette définition élémentaire parvient à réunir la plupart des spécialistes sur une boîte de Pandore. Qu'entend-on, en effet, par théoriser ?

Au cours des siècles, le contenu de la théorisation a évolué de manière considérable. C'est au XVIII<sup>ème</sup> siècle qu'apparaît la technologie dans sa conception moderne, chez les encyclopédistes, où l'on se borne le plus souvent à nommer les techniques en s'efforçant de dégager un langage universel. Dans le champ de la conception des machines, il faudra encore attendre près d'un siècle pour tisser des liens avec la science où notamment un certain Frantz REULEAUX (vers 1880) se fonde sur la cinématique pour élaborer une méthode de conception des machines mécaniques par agencement de structures élémentaires.

Une évolution majeure se dessine au milieu du XX<sup>e</sup> siècle avec trois contributions françaises respectivement dues à Lucien GÉMINARD, à Gilbert SIMONDON suivi de son élève Yves DÉFORGES, puis à l'école d'André LEROI-GOURHAN et d'André Georges HAUDRICOURT. Mais il s'agit de trois points de vue complémentaires qui attestent, s'il en était besoin, du caractère non abouti de la réflexion.

#### **II.3.1. La technologie structurale**

Lucien GÉMINARD se place, comme Frantz REULEUX, dans la perspective du concepteur de machines mécaniques. Il dispose, au moment où il commence ses travaux, de listes de machines, de plans détaillés et d'une pratique éducative essentiellement constituée de l'empilement d'études de cas. Comment tirer de cet empilement une méthode qui s'appuie sur l'expérience des cas déjà traités en empruntant un raisonnement logique, autrement dit, qui « théorise » la démarche du concepteur en mécanique ? C'est le point de départ de ce que GÉMINARD propose d'appeler la *technologie structurale*. Chaque machine repose sur l'assemblage de structures élémentaires qu'il faut combiner pour fournir les fonctions attendues. La comparaison de l'ensemble des machines d'un même type (l'état de l'art) permet de repérer les invariants et les caractères spécifiques de chacune d'elles et d'en déduire, par une structure d'arborescence, les différentes pierres à assembler pour en réaliser de nouvelles. La méthode mise au point par GÉMINARD a servi de modèle à l'une des bases générales de l'enseignement de la technologie, *l'analyse fonctionnelle*, où l'on procède par assemblages de fonctions élémentaires en suivant des arborescences variées.

#### **II.3.2. La technologie génétique**

La technologie structurale qui tire ses lois de l'état de l'art à l'intérieur de chacun des champs technologiques se distingue dans ses fondements de la *technologie génétique* conceptualisée dès 1958 par Gilbert SIMONDON dans un ouvrage de référence intitulé « Du mode d'existence des objets Techniques ». Sa mise en forme opérationnelle est plus récente (1985) ; elle est due à Yves DEFORGE, notamment dans son livre « Technologie et génétique de l'objet industriel », et dans l'introduction qu'il en fit dans son enseignement à l'UTC. Alors que GÉMINARD adopte la démarche d'un ingénieur, le philosophe SIMONDON s'efforce de faire partager une conviction intime, celle de la portée humaniste de la technologie. Dans l'objet, on a longtemps placé l'essentiel de sa valeur culturelle dans le sacré ou dans l'esthétique ; pour SIMONDON, l'objet technique en lui-même est constitutif de l'individu dans la mesure où il provient d'une activité humaine, implique créativité et travail logique, autrement dit, est marqué

d'une théorisation. Deux éléments séparent la technologie génétique de la technologie structurale. On y focalise l'attention sur l'évolution temporelle des machines assurant des fonctions comparables. Autre différence, cette confrontation des solutions techniques successives conduit à opposer « l'objet abstrait » tiré de la continuité avec le passé à « l'objet concret », porteur d'innovation. L'objet concret est en synergie avec le milieu entourant la machine qui, d'extérieur qu'il était, devient une composante de son fonctionnement. Le degré d'autonomie de l'objet technique par rapport aux perturbations de son environnement conduit à une mesure, à un repérage de leur caractère plus ou moins abouti, définissant ainsi les bases d'une logique technologique intrinsèque. Par ailleurs, cette méthode est générique d'approches innovantes de la gestion des croisements entre la conception et la fabrication.

### **II.3.3. La technologie générale**

Bien qu'enracinée dans l'histoire, la technologie génétique reste presque aussi techniciste que la technologie structurale. Elle n'aborde pas davantage les contraintes économiques, sociales et culturelles qui s'attachent à l'objet technique. L'introduction de ce champ de contraintes est, en revanche, l'objet de la *culture générale technologique*, troisième approche introduite par André LEROI-GOURHAN et André Georges HAUDRICOURT. Or ces contraintes économiques, sociales ou culturelles pèsent d'un poids déterminant quand il s'agit de comprendre la rationalité de choix qui émanent pour partie de la prise en compte de « lois de la nature » (par essence, incontournables) et de la prise en compte simultanée de « lois économiques ou sociales ». Que les secondes n'aient pas la même origine que les premières ne change rien au résultat : on doit aboutir à une décision technique qui ne viole pas les lois naturelles tout en demeurant acceptable dans une civilisation étroitement circonscrite dans le temps et dans l'espace.

Dans certaines problématiques, la dichotomie entre les deux champs de contraintes conserve un sens dans la mesure où il est possible de découpler leur incidence. C'est notamment le cas dans l'analyse de la valeur. En revanche, dans d'autres problématiques aussi diverses que celles de la qualité ou du risque et de la sécurité, on voit mal comment on pourrait séparer les contraintes issues des lois de la nature des contraintes fixées par des lois économiques ou sociales. Dans ces derniers cas, en effet, la performance visée dépend à l'évidence du caractère acceptable de tel ou tel défaut.

## **III. COMMENT CONDUIRE LES ÉLÈVES DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE À DÉCOUVRIR LA PHILOSOPHIE ET À AIMER EN FAIRE**

### **III.1. LA CULTURE TECHNOLOGIQUE, UN ÉLÉMENT D'INTÉGRATION DANS LA VOIE GÉNÉRALE**

Un survol de l'œuvre de d'ALEMBERT, de SIMONDON et la lecture de quelques pages de LEROI-GOURHAN permettent, de mettre l'accent sur des éléments qui justifient plus encore l'intégration des séries technologiques dans la catégorie des séries générales conduisant au baccalauréat, notamment. Ils font découvrir des références à la dimension humaniste des objets et au rôle joué par leur fabrication et leur maniement dans la construction de la pensée. La singularité de la voie technologique au sein du système éducatif national, repose, pour une part importante, sur la capacité collective des prescripteurs de programmes et des enseignants de toute discipline à donner du sens au concept de « culture technologique ».

*Dans l'appropriation collective de ce concept, les enseignants de philosophie ont une place à occuper. Le discours philosophique, trop souvent banni ou marginalisé des établissements scientifiques et technologiques<sup>2</sup>, est propre, en effet, à promouvoir des débats nécessaires sur la dimension culturelle de la technologie dans ses rapports à l'esthétique, à la logique et à l'histoire ; elle n'est pas moins riche d'ouvertures sur l'éthique et la morale, sur l'économie ou sur la politique ou encore sur la psychologie. Quand on étudie les*

succès récents d'objets technologiques (la carte à puce, Internet, etc), il est assez facile de déceler, au-delà d'argumentaires économiques fragiles, la coïncidence de réponse à des mythes que la Grèce avait déjà parfaitement identifiés.

### III.2. UNE CONSTRUCTION COMMUNE DE LA CULTURE TECHNOLOGIQUE AVEC LES PHILOSOPHES

En parallèle avec la mise en œuvre des premières mesures pédagogiques et organisationnelles, il serait hautement souhaitable de mettre en œuvre des réseaux permanents d'échanges et des écoles d'été associant des professeurs de philosophie et des professeurs des disciplines technologiques dans la construction d'un corpus fondateur de la « culture technologique » au Lycée.

### III. 3. UNE INVITATION LANCÉE AUX ÉLÈVES À ENTRER DANS LE JEU

Pourquoi s'arrêter en si bon chemin et réserver, en quelque sorte, le bénéfice de cette appropriation culturelle aux prescripteurs de programmes et aux enseignants volontaires pour participer à cette réflexion ? Pourquoi ne pas tenter, *c'est le défi que le rapporteur lance à la communauté des professeurs de philosophie*, d'utiliser le détour de la culture technologique pour initier les élèves à la pratique de la philosophie. À lire de bonnes pages de SIMONDON ou des textes plus anciens de d'ALEMBERT et de tant d'autres, il ne manque pas de perspectives pour accompagner les élèves dans un nombre appréciable de questions philosophiques touchant à l'intimité des êtres, à la construction de la pensée et à la liberté. Intérêt supplémentaire de l'approche, l'initiation à la philosophie mobiliserait alors une démarche pédagogique comparable à celle qui a révélé leur capacité d'apprendre la technologie.

### III.4. CONSIDÉRATIONS PRATIQUES POUR GAGNER LE PARI

Certes, la nouveauté de l'exercice justifie des actions de formation destinées aux enseignants de la spécialité. Il faut surtout garder à l'esprit que l'hétérogénéité des élèves et la diversité de leurs centres d'intérêt conduisent à prévoir un renforcement de l'horaire de la philosophie et de sa pratique en groupes restreints. Par ailleurs, pour susciter plus encore l'attention des élèves et payer en retour l'entrée dans un exercice nouveau pour eux, le poids de la discipline au baccalauréat doit être revu à la hausse : la dimension stratégique de la culture technologique qui lui est associée justifie de telles inflexions des équilibres. Plus efficace encore, l'étalement dans la durée est à recommander : on pourrait envisager une initiation plus précoce (notamment, dès la classe de Première) ou prolonger la formation au-delà du baccalauréat, au moins dans certaines spécialités. Au-delà de l'intérêt primordial de donner aux élèves un temps de maturation suffisant pour tirer profit de cet enseignement, ces ouvertures permettent de récuser, par avance, le procès d'une « philosophie au rabais ».

---

<sup>1</sup> Glossaire

<b>BEP</b>	Brevet d'enseignement professionnel	<b>STA</b>	Sciences et technologies agricoles
<b>BTS</b>	Brevet de technicien supérieur	<b>STAA</b>	Sciences et technologies agroalimentaires
<b>DEUG</b>	Diplôme d'études universitaires générales	<b>STI</b>	Sciences et technologies industrielles

<b>FCIL</b>	Formation complémentaire d'initiative locale	<b>STL</b>	Sciences et technologies de laboratoires
<b>IUT</b>	Institut universitaire de technologie	<b>STS</b>	Section de techniciens supérieurs
<b>SMS</b>	Sciences médico-sociales	<b>STT</b>	Sciences et technologies tertiaires

<sup>2</sup> Il n'est pas inutile d'évoquer la coïncidence troublante, dans des pays confrontés à des formes d'intégrisme religieux, entre les filières scientifiques et technologiques dépourvues de toute initiation philosophique et les foyers de radicalisme. C'est notamment le cas au Maghreb.

*Mis en ligne avec l'aimable autorisation de Bernard Decomps et du président de l'ACIREPH.*

CNDP - Lycée / Philosophie - Mag

Février 2002 - Tous droits réservés. Limitation à l'usage non commercial, privé ou scolaire.